

## Testament

Le testament est un écrit par lequel une personne (le testateur) exprime ses dernières volontés, par exemple la transmission après son décès de ses biens (appelés legs) à un ou plusieurs bénéficiaires (appelés légataires). Le testament-partage est un acte par lequel un testateur effectue un partage anticipé de sa succession entre ses héritiers.

- [Faire un testament](#)
- [Faire un testament-partage](#)

### Questions – Réponses

- [Frais de notaire : de quoi s'agit-il ?](#)
- [Quels sont les tarifs des notaires en matière de succession ?](#)
- [À quoi sert le fichier central des dispositions de dernières volontés \(FCDDV\) ?](#)
- [Comment faire une donation au dernier vivant ?](#)
- [Peut-on déshériter ses enfants ?](#)
- [Peut-on transmettre un bien à deux bénéficiaires successifs ?](#)
- [Peut-on désigner une personne pour s'occuper de son enfant après son décès ?](#)
- [Peut-on désigner une personne pour gérer sa future succession ?](#)
- [Peut-on renoncer par avance à une partie de son héritage ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

### Et aussi...

- [Héritage : ordre et droits des héritiers](#)
- [Préparer sa succession : donation](#)
- [Règlement d'une succession](#)
- [Droits de succession et de donation](#)

### Pour en savoir plus

- [Transmettre son patrimoine](#)  
Source : Banque de France
- [Portail des services en ligne des notaires de France](#)  
Source : Notaires de France

### Où s'informer ?

- [Notaire](#)
- [Chambre départementale des notaires](#)

## Comment faire si...

[J'organise ma succession](#)



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)